

Fiche 5 : LA PRODUCTION MARCHANDE ET NON MARCHANDE

La production est une fonction essentielle en économie. Les biens ou services produits par les agents économiques sont essentiellement vendus sur les marchés à un certain prix. Mais certains services sont fournis gratuitement à la collectivité.

1. Qu'est-ce que la production ?

a) Définition

La *production* correspond à l'activité de création de *biens et services* destinés à satisfaire les besoins individuels et collectifs.

Ces biens et services peuvent s'obtenir sur un marché, alors on parle de *production marchande*. Cependant, certains services font l'objet d'une acquisition gratuite ou quasi-gratuite : on parle alors de *production non marchande*.

b) Caractéristiques

La production est réalisée grâce à l'utilisation des *facteurs de production* que sont le *travail* et le *capital*. Tous les deux sont achetés sur un marché à un certain prix. C'est pourquoi l'agent producteur cherche à les combiner de telle sorte à obtenir une production aux meilleures conditions de coût. L'ensemble des activités de production augmente la création de richesses et améliore le bien-être. La mesure de la production peut être effectuée en volume (nombre de voitures, quantité de KW heures, nombre de soins médicaux), mais elle ne permet pas de mesurer l'ensemble de la production réalisée dans une économie. On a alors recours à l'unité monétaire comme unité de mesure.

c) Les agents producteurs

Les agents qui produisent sont divers : les entreprises, les administrations, les institutions bancaires et financières, les ménages.

2. Qu'est-ce que la production marchande ?

La *production marchande* est la création de *biens ou services* destinés à être vendus sur un marché à un prix couvrant au moins leur coût de production. En France, la production marchande dépasse les 4/5 de la production globale. L'essentiel de la production marchande est réalisé par les entreprises du secteur privé, le reste par les entreprises publiques ou semi-publiques (EDF-GDF, SNCF).

Les *entreprises* (y compris les entreprises individuelles) assurent plus de 90 % de la production marchande totale.

3. Qu'est-ce que la production non marchande ?

La *production non marchande* correspond à la production de *services fournis gratuitement* ou quasi-gratuitement par les *administrations* publiques, les administrations privées (syndicats, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) ou les ménages à titre d'employeurs de personnel domestique. Ces services ne peuvent être vendus sur le marché.

En France, la production non marchande représente un peu moins de 20 % de la production globale. Les services non marchands fournis par les administrations ne peuvent être évalués au prix du marché : ils n'ont donc pas de prix de référence. Par convention, on mesure leur valeur par leur coût de production : traitements des fonctionnaires, achats d'équipements, services d'entretien, impôts. L'État participe à la fois à la production marchande et à la production non marchande. La

production non marchande réalisée par l'État englobe les services rendus à la collectivité par les administrations publiques (défense, éducation nationale, police, justice, santé, protection de l'environnement, télévision publique, logements sociaux). Cet engagement de l'État permet de pallier les insuffisances du marché et de garantir l'intérêt général. En matière de santé coexistent un secteur marchand (médecins libéraux, cliniques privées, pharmaciens) et un secteur non marchand (hôpitaux publics, médecine scolaire).

4. Les limites de la mesure de la production

La mesure de la production n'est qu'une mesure monétaire de l'activité économique. Elle ne donne qu'une indication imparfaite sur le bien-être et le fonctionnement social du pays. Les conditions sociales, au moins pour certaines catégories de personnes, peuvent se dégrader, alors que la production continue à augmenter. Une partie de la production non marchande n'est pas mesurée (services rendus par des administrations privées à partir du bénévolat, activités de bricolage et de jardinage des ménages). Les activités de l'économie souterraine (« travail au noir ») ne sont pas comptabilisées, car elles ne sont pas déclarées. Celles-ci peuvent bien être utiles à l'économie même si elles sont illicites.